



Objet **[INTERNET] Projet de réouverture de carrière à Saint Martin la Porte**

De Nicole RODRIGUEZ <nicoleg.rodriquez@orange.fr>

À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>

Date 12/10/2021 18:06

Priorité Normale

Madame, Monsieur,

Ce projet de réouverture de carrière est un désastre pour la vallée et plus particulièrement pour le village de St Martin la Porte.

L'exploitation des matériaux, sous prétexte d'alimenter le chantier Telt ou d'autres grands chantiers de la vallée, est en fait dédiée au bassin chambérien, voire un périmètre plus large (Savoie). Les transports des gravas seront assurés par camions dans une vallée qui sature déjà en pollution atmosphérique.

Plus localement, c'est une exploitation qui va générer de la poussière, du bruit pour un village qui subit déjà les nuisances du chantier de Telt. Pour le village de St Martin, la commune a fait venir des habitants en construisant des lotissements qui vont maintenant subir ces nuisances.

L'attrait de la vallée va devenir une catastrophe.

L'entreprise Vicat qui demande une concession de 30 ans est bien connue pour le non respect de ses engagements (la fin de la dernière exploitation de 2011) et la remise en état du site n'a jamais été faite.

Ce projet est conçu pour un but lucratif. Les emplois créés sont un leurre : une petite dizaine assurés par le personnel Vicat.

Vicat n'a pas le souci du bien-être des habitants de Saint Martin la Porte. Ceux-ci devront brader leur maison pour aller vivre ailleurs.

Dans un contexte d'appel à la **responsabilité écologique de chacun** par les médias ainsi que par le gouvernement, on ne peut laisser faire ce futur désastre, qui comporte également le risque de destruction de nombreuses espèces protégées.

Pour conclure, j'émet un avis **TRES DEFAVORABLE** à ce projet de réouverture de carrière à St Martin la Porte.

Nicole RODRIGUEZ 82 Allée Maréchal de Luciane 73140 Saint Martin La Porte.